

Assemblée des délégué-e-s RSG/ Budget 2026 du 29 oct. 2025

mercredi 29 octobre 2025 • 20:00 - 21:30 | Salle polyvalente- Foyer Ste-Marguerite-Vuisternens |
Assemblée des délégués

Participants

Présents Valentin Bard (Préfet de la Glâne), Patrick Mayor (Président du Comité), Nadia Marchon (Directrice du RSG), Benoît Curty (Responsable Admin/finances), Karine Genoud (Secrétaire de direction), Délégué-e-s des Communes de la Glâne (selon liste), Membres du Comité de direction (selon liste), Invités (selon liste), Cadres RSG (selon liste), Presse (selon liste)

1 Accueil et constitution de l'Assemblée

1.1 Ouverture de séance et ordre du jour

Valentin Bard

M. Valentin Bard ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des participant-e-s . Il adresse des salutations particulières aux cadres du RSG, aux Drs Texeira et Deleplace (médecins répondants des homes), au Dr Locca (pharmacien conseil) et à la presse.

Il informe que la convocation a été adressée par courriel à chaque commune membre en date du 08 octobre 2025 conformément à l'article 9 des statuts du RSG de 2021, à charge pour celle-ci de transmettre le dossier à ses délégué-e-s.

Le Président ouvre ensuite la discussion et interroge l'assemblée sur d'éventuelles remarques ou questions relatives à l'ordre du jour ou à la convocation.

Aucune question ou remarque n'étant formulées, la convocation ayant été établie conformément aux statuts, l'ordre du jour est validé et l'assemblée peu délibérer.

Annexes jointes à l'original de ce procès-verbal :

- Les listes des présences et des excusés
- Le PPT de présentation
- Préavis de la commission financière

 [Listes des présences-absences.pdf](#)

 [Powerpoint présentation des budgets assemblée octobre 2025.pptx](#)

 [préavis commission fin. budgets 2026.pdf](#)

1.2 Constitution de l'assemblée et scrutateur-trice-s

Valentin Bard

Constitution de l'assemblée conformément à la liste des présences et à la répartition des voix selon les statuts :

- Nombre de communes formant l'assemblée : 14
- Nombre de communes présentes : 12
- Nombre de voix des membres présents : 46
- Commune excusée : Villorsonnens
- Commune absente : Rue
- Majorité absolue à 24 voix.

Le Président désigne comme scrutatrices pour cette assemblée Mmes Alicia Perroud et Anne-Catherine Thevenaz



2 Procès-verbal de l'ass. du 14.05.2025

2.1 Approbation du procès-verbal

Valentin Bard

Le procès-verbal tel que remis avec la convocation est soumis au vote de l'assemblée par le Président.

Les délégué-e-s acceptent à l'unanimité et sans modification le procès-verbal de l'assemblée des délégué-e-s du RSG du 14 mai 2025 avec remerciement à sa rédactrice.



3 Budgets 2026

3.1 Présentation du budget de fonctionnement

Nadia Marchon Valentin Bard

Le Président donne la parole à la Directrice, **Nadia Marchon**, pour la présentation du budget de fonctionnement 2026.

Mme Nadia Marchon commence par rappeler que des informations détaillées ont été transmises aux délégué-e-s des communes dans le message d'accompagnement du budget envoyé avec la convocation. Elle précise que sa présentation va se concentrer essentiellement sur les postes présentant des variations significatives par rapport à l'exercice précédent.

(Power point disponible sur demande)

- **Administration générale :**

0210 administration des finances

- Création d'un poste à 50% d'un-e informaticien-ne pour internaliser le support qui viendra en diminution du support assuré par notre prestataire informatique.
- Organisation agile de la direction avec l'engagement d'un-e infirmier-ère responsable des EMS et de l'ASDG.

0291 source eau

Assurer la fiabilité des alarmes et moderniser l'infrastructure critique par le remplacement du système actuel.

- Avec l'arrêt du réseau 3G, le système d'alarme mobile RITAS 2 3G, utilisé pour la transmission des messages d'alerte de notre installation, ne sera plus fonctionnel. Avec pour conséquences : Perte

de la réception des alertes en cas d'incident et risque majeur pour la sécurité et la continuité de fonctionnement de l'installation.

- **Santé :**

4120 EMS - soins

- Les charges salariales du secteur Soins et Accompagnement sont intégralement compensées par le remboursement de l'État.
- Excédent de charges : CHF 40'200. Cet écart s'explique principalement par :
 - Les frais liés à l'engagement de nouveau personnel ;
 - Les coûts de maintenance du dossier résident informatisé (SIEMS) ;
 - Les frais annuels de mise à jour de la licence et de maintenance du dossier RAI.
 -

4122 EMS - cuisine

- Ajustement des prix en lien avec les annonces des fournisseurs.
- Repas en augmentation.

4123 EMS - cafétéria

- Augmentation de 0,5EPT pour la cafétéria pour se conformer à la réglementation des temps de pauses.
- Augmentation des recettes, liée à l'ouverture de la nouvelle cafétéria de Siviriez et les visites de l'EMS de Sorens sur Billens.

4124 EMS - Intendance

- Engagement de 3 apprenti-e-s dans ce secteur qui jusqu'alors n'en n'avait pas.
- Régulation de 0,2 EPT sur Siviriez.

4126 EMS - Maintenance et véhicules

- Amortissements des investissements 2025 : CHF 245'075.-
- Mise en exploitation de Siviriez : amortissement de 10% : CHF 135'000.-
- Les autres montants de ce compte restent comparables à 2025

4127 EMS - non soins

- Autres charges du personnel :
 - Renouvellement de l'enquête de satisfaction collaborateur-trice, imposée par les normes Quafisa. Mêmes questions que l'enquête menée en 2023 pour suivre évolution;
 - Repas stagiaires offerts non comptabilisés jusqu'à maintenant;
 - Soutien juridique de plus en plus important (RH et résident-e).
- Frais de communication : mis en adéquation aux comptes 2024.
- Informatique : diminution en lien avec le poste d'informaticien-ne en interne.

- **Soins ambulatoires :**

4210 ASDG - soins

- Les engagements auront lieu en fonction de l'augmentation des prestations et avec accord du SPS.

4215 ASDG - frais informatique

- Diminution des frais en lien avec l'engagement du poste d'informaticien-ne à l'interne.
- **Prévoyance sociale :**

4219 ASDG - indemnités forfaitaires

- Indemnités versées aux proches aidants. Les demandes sont en constante évolution et nous avons pris en compte l'augmentation tarifaire 2024. Le montant budgétisé sera certainement en deçà au vu de l'augmentation des demandes au regard des comptes arrêtés en septembre 2025.

5340-5341 Foyer de jour - soins/non soins

- Taux d'occupation en augmentation depuis l'ouverture en janvier 2025. Prévision à 80% pour rester prudent.
- Les salaires du personnel d'accompagnement sont pris en charge par les communes, selon organisation cantonale

5350 prestations vieillesse

- Mandat Prosenectute. Un travail conséquent pour déployer la politique vieillesse dans le district est fait par Alexandre Terreaux en lien avec les communes glânoises. Un site internet dédié est maintenant disponible.
- Un montant est prévu pour acquérir un outil de gestion des bénévoles et le défraiement engendré par le bénévolat (place de cinéma, kms, remboursement du repas...)
- **Finances et impôts :**

9610 intérêts

- Actualisation des montants : derniers emprunts renouvelés et consolidation de Siviriez

Le comparatif présenté est pour mettre en exergue l'augmentation en 2026 qui est due essentiellement aux charges des amortissements d'intérêts et aux indemnités forfaitaires sur lesquelles nous ne pouvons pas agir.

Le budget de fonctionnement pour 2026 s'élève à CHF 9'987'606.50 -

M. Valentin Bard remercie la directrice pour cette présentation et donne la parole à la Commission financière avant d'ouvrir la discussion de portée générale.

3.2 Préavis de la commission financière

Valentin Bard

Mme Géraldine Menétrey lit le rapport et indique que le budget de fonctionnement tel que présenté est conforme à la loi sur les communes (LCo) du 25 septembre 1980 et au règlement d'exécution de la loi sur les communes (RELCo) du 28 septembre 1981. La commission financière recommande à l'assemblée des délégué-e-s d'approuver le budget de fonctionnement ainsi que le budget d'investissements qui va être présenté par la suite. Mme Menétrey au nom de la commission financière adresse à la direction ses remerciements pour la clarté des budgets présentés et les informations données.

Préavis de la Commissions financière joint à l'original de ce procès-verbal et disponible sur demande.

3.3 Adoption du budget de fonctionnement

Valentin Bard

M. Valentin Bard ouvre la discussion en demandant aux délégué-e-s si il y a des questions ou des remarques au sujet du budget de fonctionnement 2026.

L'assemblée n'ayant pas formulé de question ni remarque, le Président passe au vote du budget de financement 2026.

Validation : Le budget de fonctionnement 2026 tel que présenté est accepté à l'unanimité.



M. Valentin Bard remercie l'assemblée pour ce vote et passe au point suivant.

3.4 Présentation du budget d'investissements

Valentin Bard Nadia Marchon

Le Président donne la parole à **Mme Nadia Marchon** pour la présentation du budget d'investissements en précisant que chaque investissement sera voté indépendamment. Il indique que chaque commune pourra intervenir et poser des questions après chaque présentation.

- **Soins : Remplacement du matériel électrique : CHF 110'000.-**

Renouvellement du matériel usagé (verticalisateurs, concentrateurs d'oxygène, etc.) indispensable pour garantir la qualité des soins, la sécurité des résident-e-s et l'ergonomie du travail des collaborateurs-trices pour les 247 lits tout séjour confondu.

Pas de question ni remarque de la part de l'assemblée, le Président soumet l'investissement au vote.

L'investissement pour le remplacement du matériel électrique d'un montant total de CHF 110'000 est  approuvé à l'unanimité

- **Soins : Remplacement du matériel de mobilisation : CHF 82'000.-**

Remplacement du matériel non électrique (chaise roulante, rollator, taurus...) pour assurer la sécurité et la fiabilité des équipements qu'un EMS doit fournir.

Pas de remarque ni de question de la part de l'assemblée, le Président soumet l'investissement au vote.

L'investissement pour le remplacement du matériel de mobilisation d'un montant total de CHF 82'000  est approuvé à l'unanimité

- **Renouvellement des lits : CHF 400'000.-**

Pour rappel, le site de Siviriez a bénéficié de lits complets neufs lors de la mise en exploitation du site, ce qui n'a pas été le cas lors de l'ouverture du site de Vuisternens, cette demande porte donc sur l'achat de lits complets neufs visant à remplacer du matériel vétuste et irréparable.

En 2025, il avait été demandé au budget un montant de CHF 540'000 pour le renouvellement des lits de Billens. Suite au retour des offres du marché public, le montant s'avérera moins important que prévu. Par conséquent, la demande d'investissement pour les lits de Vuisternens a été adaptée.

Par la suite, pour éviter ces investissements importants, un plan de renouvellement (présenté lors de la dernière assemblée) est prévu à partir de 2030.

Pas de question ni remarque de la part de l'assemblée, le Président soumet l'investissement au vote.

L'investissement pour le renouvellement des lits pour un montant total de CHF 400'000 est approuvé  à l'unanimité

- **Achat d'un véhicule de livraison : CHF 110'000.-**

Remplacement d'un véhicule utilitaire de 150'000kms aux coûts de réparations croissants. Le choix d'un véhicule électrique s'inscrit dans une démarche de durabilité, de synergie avec les installations photovoltaïque du RSG. Une borne de recharge pour Vuisternens est prévue dans le montant.

Mme Joëlle Beaud de la commune de Vuisternens : *Le Conseil communal a pris acte des arguments présentés pour justifier le remplacement du véhicule actuel par un électrique. Etant donné qu'aucune indication n'est transmise quant au modèle envisagé, il demande que le choix tienne compte de la réelle nécessité de cet outil de travail et non qu'un modèle « surclassé » soit commandé.*

Nadia Marchon indique que cette remarque sera prise en considération lors du choix du véhicule. Elle précise que l'idée est d'acheter un véhicule en adéquation avec les besoins réels en relevant que 3 offres seront demandées.

L'assemblée n'ayant plus de question ni de remarque, le Président passe au vote de l'investissement.

L'investissement pour l'achat d'un véhicule de livraison pour un montant total de CHF 110'000 est  approuvé à l'unanimité

- **Remplacement de portes de sorties de secours à Vuisternens-devant-Romont : CHF 83'000.-**

Remplacement des portes actuelles trop lourdes et surdimensionnées qui affectent la structure. La problématique avait déjà été soulevée en 2017 et, malgré des ajustements et réparations faites ces dernières années, elles doivent finalement être remplacées pour assurer la sécurité et la manipulation. Des démarches sont entreprises pour déterminer si une partie des coûts pourrait être récupérée via l'assurance ou les anciens mandataires.

M. Nicolas Mauron pour la commune de Grangettes : *Quels matériaux sont prévus pour les nouvelles portes?*

Nadia Marchon lui répond que ce sera des portes en alu.

M. Nicolas Mauron indique que ce matériau avait été suggéré à l'époque à l'architecte mais que pour des raisons esthétiques les portes actuelles avaient été privilégiées.

Mme Joëlle Beaud de la commune de Vuisternens : *Mme Marchon a répondu à une partie de notre question concernant le défaut constaté. Cependant, nous souhaitons préciser notre interrogation : le bâtiment ayant seulement dix ans, et si ce défaut relève d'un problème de construction, ne serait-il pas possible d'envisager une prise en charge par une assurance ou une autre solution, plutôt que que l'intégralité des coûts soit supportée par les communes?*

Mme Nadia Marchon : *d'après mes recherches, toutes les autorisations et validations ont été effectuées par les diverses parties de l'époque et qu'il s'agit à priori plus d'un défaut d'usure, mais nous allons faire les démarches nécessaires pour essayer d'obtenir une prise en charge financière.*

L'assemblée n'ayant plus de question ni de remarque, le Président passe au vote de l'investissement.

L'investissement pour le remplacement des portes de sorties de secours de Vuisternens pour un montant total de CHF 83'000 est approuvé à l'unanimité 

- **Informatique : CHF 90'000.-**

Montant annuel pour le passage des postes de travail à M365, la migration d'un firewall de Vuisternens, le renouvellement d'un tiers des tablettes de l'ASDG et la migration de l'environnement du serveur physique de Billens. Ces montants sont budgétisés sur devis de notre prestataire informatique.

L'assemblée n'ayant pas de question ni de remarque, le Président passe au vote de l'investissement.

L'investissement pour l'informatique pour un montant total de CHF 90'000 est validé à l'unanimité 

- **Matériel de cuisine : CHF 54'000.-**

Remplacement d'équipements en fin de vie (four datant de 2012), sous-dimensionné (réfrigérateur trop petit) ou non-adapté au besoin (chariot non professionnel).

M. François Helfer pour la commune de Romont : *Est-ce que vous allez travailler localement ?*

Mme Nadia Marchon : pour l'instant nous avons demandé des offres et notre choix se portera sur du local pour autant que les prix soient compétitifs à matériel et performances égales.

M. Jérôme Davalle, responsable de l'hôtellerie-logistique, ajoute qu'il est déjà en contact avec des fournisseurs locaux qui seront bien évidemment favorisés si les prix sont cohérents au marché.

L'assemblée n'ayant plus de question ni de remarque, le Président passe au vote de l'investissement.

L'investissement pour du matériel de cuisine d'un montant total de CHF 54'000 est approuvé à l'unanimité 

- **Matériel de blanchisserie : CHF 51'000.-**

Achat de 3 colonnes de lave-linge/sèche-linge pour le site de Billens pour gérer un volume d'environ 25 tonnes de linge et d'une plieuse pour optimiser le travail des collaborateur-trice-s (environ 411'000 serviettes/an).

L'assemblée n'ayant pas de question ni de remarque, le Président passe au vote de l'investissement.

L'investissement pour du matériel de blanchisserie d'un montant total de CHF 51'000 est approuvé à l'unanimité

Avant de passer aux deux derniers investissements, la parole est donnée à **M. Patrick Mayor** pour quelques informations :

M. Patrick Mayor a rappelé que l'an passé, un investissement avait été demandé pour le bureau Ayer-Architecte / Mme Pitteloud, afin de réaliser une étude de structure et de fonctionnalité des bâtiments existants, à savoir l'EMS, le château et l'ancien hôpital. Ce travail a permis de mettre en évidence des éléments nécessitant des interventions urgentes afin de continuer à utiliser les bâtiments en toute sécurité. Cet investissement correspond donc aux travaux prioritaires à effectuer immédiatement. Il a ensuite abordé le second investissement, relatif à une étude de planification à long terme. Il a à ce propos indiqué que le comité et ses commissions travaillent actuellement sur la planification des lits sur 10 ans, avec une réflexion élargie à 20 ou 30 ans, compte tenu des délais nécessaires pour réaliser de tels projets. L'étude envisagée vise à analyser le site de l'ancien hôpital pour explorer la possibilité d'y ajouter de nouveaux lits EMS. Il a précisé que le coût actuel d'un lit EMS se situe entre CHF 350'000 et 400'000.-, et qu'un investissement de CHF 150'000.- permettrait de modifier la structure existante pour créer de nouvelles chambres EMS dans l'ancien hôpital. L'objectif de cette étude est de préparer des solutions concrètes pour répondre aux besoins futurs tout en limitant la construction de nouveaux EMS. Parallèlement, Patrick Mayor a souligné que des réflexions sont menées au sein des commissions pour développer le maintien à domicile, afin de réduire le recours aux lits EMS et d'optimiser les soins tout en maîtrisant les coûts. Plusieurs actions et idées sont actuellement étudiées pour améliorer les services aux personnes âgées et limiter les constructions futures. Il conclut en rappelant que ces deux investissements sont nécessaires : le premier pour assurer la sécurité immédiate des bâtiments existants et le second pour préparer des solutions à long terme, tant pour l'aménagement des lits EMS que pour le développement du maintien à domicile.

M. Valentin Bard remercie Patrick Mayor pour ces précisions. Il ajoute que ce sera des décisions politiques importantes à prendre et qu'il s'agit là du "grand défi" du comité au vu du doublement de la population vieillissante.

La parole est donnée à la directrice pour la reprise de la présentation des 2 derniers investissements.

- **Mesures urgentes Billens : CHF 462'000.-**

Suite à l'étude du bureau d'architecte, cet investissement concerne des travaux urgents tels que : consolidation des fondations, mise aux normes de la sécurité incendie, réfection de la ventilation... le montant total des travaux s'élève à 902'000 CHF, dont 440'000 sont couverts par des investissements déjà votés en 2024 et 2025.

Pas de question ni remarque de la part de l'assemblée, le Président soumet l'investissement au vote

L'investissement pour les mesures urgents de Billens d'un montant total de CHF 462'000 est accepté à l'unanimité

- **Mandat : étude préliminaire pour le site de Billens : CHF 52'000.-**

Cette étude permettra d'analyser le potentiel de l'ancien hôpital en vue de la création de nouveaux lits ou autre. L'objectif étant de pouvoir évaluer des alternatives, potentiellement moins coûteuses que des nouvelles constructions. Cela nous servira de feuille de route pour mettre en place la stratégie future en lien avec la planification des soins longue durée.

L'assemblée n'ayant pas de question ni de remarque, le Président passe au vote de l'investissement.

L'investissement pour le mandat d'étude préliminaire du site de Billens d'un montant total de CHF 52'000 est approuvé à l'unanimité

Les points 3.5 et 3.6 ayant déjà été traités le Président propose de passer directement au point 4.1.1, planification financière.

3.5 Préavis de la commission financière

Valentin Bard

Le rapport de la commission financière déjà lu précédemment, ne fait pas l'objet d'une nouvelle lecture. Se référer au point 3.2

3.6 Adoption des du budget d'investissements

Valentin Bard

Les investissements ayant été validés individuellement, il n'y a pas de vote général.

4 Divers

4.1 Stratégie

4.1.1 Informations-Planification financière

Valentin Bard Patrick Mayor

Mme Nadia Marchon prend la parole et présente une projection de la planification jusqu'en 2030 qui sera envoyée dans les communes le lendemain de cette assemblée.

La directrice souligne les défis majeurs à venir et notamment le doublement de la population des plus de 80 ans dans le district d'ici 15 ans. Cette planification met en lumière la nécessité d'investissements importants qui vont en augmentant. Elle précise que cette planification reste évolutive et qu'en fonction des résultats de l'étude de Mme Pitteloud et des décisions qui seront prises cette planification risque de changer.

M. Valentin Bard remercie la directrice et ouvre la discussion.

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question le Président passe au point suivant et donne la parole à Patrick Mayor.

4.2 Divers

4.2.1 Informations M. Patrick Mayor

Valentin Bard

M. Patrick Mayor prend la parole pour mettre un accent particulier sur le rôle proactif que doivent assumer les communes afin de maîtriser la hausse des coûts à long terme. Il rappelle que les dépenses du RSG sont directement liées au nombre de personnes nécessitant une prise en charge en EMS. En favorisant le maintien à domicile, les communes ont la possibilité d'influer sur l'évolution de ces dépenses.

Il souligne que, de leur côté, le comité et la direction s'efforcent de restreindre les budgets au plus juste, mais que la responsabilité des communes ne se limite pas à l'adoption du budget. Elles doivent également collaborer activement avec le RSG afin de permettre aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible à domicile.

Pour atteindre cet objectif, M. Patrick Mayor évoque la nécessité de mettre en œuvre des mesures architecturales et des actions concrètes telles que par exemple: le maintien des commerces de proximité, l'organisation de services de soutien, ou encore l'adaptation de l'urbanisme. Ces mesures visent à préserver la vie sociale et la santé des aînés, retardant ainsi leur entrée en EMS.

M. Valentin Bard ouvre les divers.

4.2.2 Divers

Valentin Bard

La parole n'étant plus demandée, **Valentin Bard** remercie les collaborateur-trice-s du RSG, en particulier pour le travail réalisé sur les budgets. Il souligne que, cette année, les budgets ont été préparés plus tôt, ce qui a permis aux trois associations (AGR, COGL, RSG) d'organiser une séance de discussion autour des prébudgets. Cette démarche a contribué à répondre à de nombreuses questions.

Mme Nadia Marchon précise que l'ensemble des cadres a participé activement à l'élaboration des budgets.

M. Valentin Bard propose avant de clore cette assemblée, de faire une courte présentation en lien avec les 3 associations de communes et l'étude transmise à chaque commune, visant à les amener à se positionner sur la vision future de la gouvernance intercommunale.

A noter qu'il n'y pas de prise de PV pour cette présentation et que M. Valentin Bard se tient à disposition pour des compléments d'informations.

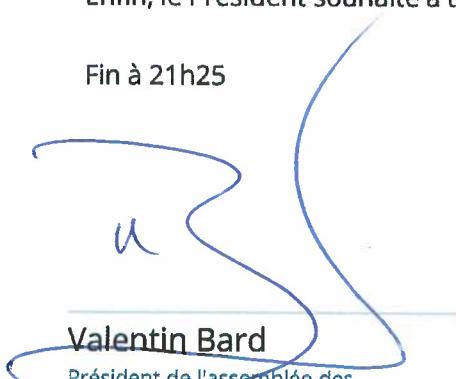
4.2.3 Clôture de l'assemblée

Valentin Bard

M. Valentin Bard remercie l'ensemble des délégué·e·s pour la confiance accordée, ainsi que les membres du comité et son président pour le travail accompli tout au long de l'année. Il exprime également sa reconnaissance à la directrice, aux cadres et à l'ensemble des collaborateur-trice-s pour leur engagement en faveur de nos aîné-e-s et de nos client-e-s.

Enfin, le Président souhaite à toutes et tous une très belle soirée, avant de lever officiellement la séance.

Fin à 21h25



Valentin Bard
Président de l'assemblée des
délégué-e-s



Nadia Marchon
Directrice du RSG et Secrétaire de
l'assemblée des délégué-e-s